

Transmis par courriel

M. Éric Stachelscheid
Directeur général de l'EO
Chemin de l'Écho 5A
1213 Onex

Genève, le 21 août 2023

Concerne : Rentrée caniculaire

Monsieur le directeur général,
Cher Monsieur,

Malgré les nombreuses réserves émises à l'encontre du nouveau calendrier scolaire par toutes les associations professionnelles, les syndicats et la FAPEO, la rentrée scolaire a été avancée d'une semaine l'année dernière.

Malgré les diverses alertes et interpellations des associations professionnelles et des syndicats quant aux normes d'isolations thermiques en prévision d'un réchauffement climatique documenté et annoncé depuis 50 ans, rien n'a été fait pour adapter les bâtiments scolaires à cette réalité et cette année c'est sous l'égide d'un plan canicule que s'ouvre la rentrée scolaire 23.

Sachant qu'il est impossible de sortir avec des centaines d'élèves pour s'abriter à l'ombre, les seules mesures proposées par le SSEJ visant à limiter la chaleur en journée, à savoir fermer les fenêtres et baisser les stores relèvent d'une méconnaissance totale des conditions nécessaires à l'enseignement et l'apprentissage ainsi que de la réalité thermique des locaux scolaires. La température dans certaines classes s'est élevée aujourd'hui à 36° et les 30° étaient largement atteints même dans les salles à l'ombre : réunir près de 25 élèves dans ces conditions revient à les mettre potentiellement en danger ainsi que les adultes les encadrant. Il semble à ce stade aberrant que l'État ne soit pas en mesure de proposer la moindre solution utile et viable. Par ce courrier, la SPG et la FAMCO dénoncent fermement la situation et informent les autorités scolaires que sans réaction du département, les enseignant-es de l'enseignement obligatoire se réservent le droit de ne pas enseigner dans ces conditions.

En vous souhaitant bonne réception du présent courrier et en restant à disposition pour trouver des solutions satisfaisantes pour toutes et tous, nous vous adressons, Monsieur le directeur général, cher Monsieur, nos salutations distinguées.



Pour le comité de la SPG,
Francesca Marchesini, présidente



Pour la FAMCO
Michaël Savoy, membre du bureau

-
- Copie à Madame Anne Hiltpold, conseillère d'État chargée du DIP
 - Copie est faite au bureau de la FAMCO
 - Copie est faite au comité de la SPG